

Perfectionnement-Métier
pour le personnel AES

Ces modules visent à préciser les savoirs, les compétences et les aptitudes mises en œuvre dans le cadre du métier d'Agent de Service.

Le module A permet de perfectionner le métier d'Agent de Service dans l'enseignement catholique et vise plus particulièrement le personnel travaillant en Maternelle et en Ecole Primaire.

Le module B est conçu pour s'adresser à tout personnel en contact professionnel avec des enfants et des jeunes face aux situations à risque chez l'enfant et le jeune

Formation en deux modules de deux jours chacun. Modules indépendants.

Module A

Intitulé : Bien vivre son métier d'Agent de Service en Maternelle et en Ecole Primaire.

- Dates : 23/11 et 30/11 2011.
- Durée : 12 heures.
- Lieu : CERFO

Module B

Intitulé : l'Agent de Service face aux situations à risque chez l'enfant et le jeune : renforcer sa compétence d'observation et travailler les attitudes justes.

- Dates : 20-21 février 2012
- Durée : 12 heures.
- Lieu : CERFO

Financement.

Demande à adresser à l'OPCA un mois avant le début de la formation avec le contrat de formation à demander au CERFO, complété par l'employeur et accompagné du programme détaillé .